



LE CACARDEUR



Bulletin



municipal



Le 3 juillet 2015





Prochaine réunion du conseil : 6 juillet 2015, à 19 h 30

Numéros de téléphone à retenir :

Bureau municipal :
567-2203

Pompiers, ambulance,
police : 911

Centre des loisirs :
567-2177

Site Internet :
www.pointe-aux-outardes

Bibliothèque municipale
(lundi soir) : 567-9529
Régie de gestion des
matières résiduelles de
Manicouagan :
589-4557

Site d'enfouissement :
567-3118 ou 589-4557

Maison des jeunes :
567-1202

CLSC : 567-2274

Fourrière municipale :
589-1597

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au jeudi
7 h 45 h à 12 h
13 h à 16 h 30

Vendredi
8 h à 12 h

MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

J'espère que vous passez de belles vacances, tant qu'à moi, les dossiers continuent de s'accumuler ; comité pour la sauvegarde de notre scierie, ainsi que la papetière, comité de transition concernant l'abolition de la CRÉ, remaniements du CLD, suivi du dossier de Semences Élite et du Centre de recherche. Je ne veux pas oublier la MRC, la Régie intermunicipale d'enfouissement, etc.

Un dossier qui demeure très important est l'érosion des berges et les grandes marées 2010. Pour le chemin Principal, les travaux doivent commencer prochainement selon le M.T.Q. ?

Bientôt, les travaux de la phase II pour le réaménagement et l'agrandissement du centre des loisirs seront en marche. Nous sommes en attente de subventions pour notre portail à l'entrée.

En parlant d'entrée, vous avez dû apercevoir des pancartes « terrains à vendre ». C'est fait par la Société de

développement. Pour information, veuillez communiquer au 418 567-2203.

Si vous passez à Baie-Saint-Ludger, la Municipalité a fait installer un magnifique escalier pour accéder à la plage.

Bon été à tous !

André Lepage, maire

INDICATEURS DE GESTION 2014

Le tableau suivant présente différents indicateurs visant à mesurer les coûts (efficience) et la qualité (efficacité) de la prestation des services offerts par la municipalité de Pointe-aux-Outardes. Selon une exigence du gouvernement du Québec, toutes les municipalités doivent présenter un tel tableau de leurs activités de base une fois par année. Cet exercice permet entre autres d'établir un comparatif entre les années, ce qui aide les élus dans leur prise de décision.

Les indicateurs de gestion suivants ont été déposés à la séance du conseil municipal qui a eu lieu le 8 juin 2015.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

2014

2013

Coût de la sécurité incendie par 100\$ d'évaluation **0,13\$** **0,09\$**

Le schéma incendie est entré en vigueur en août 2012. Engagement d'un directeur-préventionniste en 2013 pour les municipalités de la péninsule.

TRANSPORT ROUTIER

2014

2013

Coût par kilomètre de voie **3 235\$** **3 673\$**

Il y a des améliorations qui ont été réalisées et des travaux d'entretien sur les rues municipales.

Enlèvement de la neige

Coût par kilomètre de voie **3 078\$** **3 289\$**

Contrats de déneigement novembre 2012 à avril 2015.

HYGIÈNE DU MILIEU

2014

2013

Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution

Bris par kilomètre de conduite 0,00\$ 0,00\$
Aucun bris de conduite.

Coût de distribution par kilomètre de conduite 2 480\$ 2 427\$

La Municipalité a procédé à la construction d'un nouveau puits et à la réhabilitation d'un puits dans le secteur de Pointe-aux-Outardes en 2013.

Coût de traitement et d'approvisionnement par m³ 0,87\$ 0,81\$

La Municipalité a procédé à des nettoyages de puits, donc plus de m³ d'eau ont été comptabilisés. Il y a eu des bris d'entrées d'eau. Il y a eu des travaux de mise aux normes.

Coût de distribution par mètre cube 0,28\$ 0,23\$

Il y a eu des nettoyages de puits, donc plus de m³ d'eau ont été comptabilisés. Il y a eu des bris d'entrées d'eau. Il y a eu des travaux de mise aux normes.

Traitement des eaux usées et réseau d'égout

Coût du traitement par mètre cube Pas de réseau

Coût du réseau par kilomètre S.O.

La Municipalité procède à la vidange des fosses septiques résidentielles. Il y a 0,26 km de conduites d'égout sur la rue David relié à une fosse septique.

Coût du réseau d'égout par mètre cube d'eaux usées S.O.

La Municipalité procède à la vidange des fosses septiques résidentielles. Il y a 0,26 km de conduites d'égout sur la rue David relié à une fosse septique.

Coût des activités liées aux déchets domestiques et assimilés, sans l'amortissement par local 130,72\$ 151,63\$

Depuis juillet 2011, le service est réalisé par la Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan. La Régie a diminué les coûts avec le recyclage et la boutique de valorisation (récupération et réparation d'objets pour la revente).

Rendement moyen annuel de la collecte sélective 0,087 0,096

Depuis juillet 2011, le service est réalisé par la Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan. En 2014, la cueillette des gros rebuts s'est faite sur appel.

Pourcentage des matières recyclables (collective sélective) recueillies par rapport au total des déchets domestiques et assimilés et de la collecte sélective

21,46% 22,18%

Depuis juillet 2011, le service est réalisé par la Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan. En 2014, la cueillette des gros rebuts s'est faite sur appel.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

2014 2013

Croissance des valeurs résidentielles imposables

0,44% 20,22%

Nouveau rôle d'évaluation déposé en 2013 pour 2014.

RESSOURCES HUMAINES

2014 2013

Pourcentage du coût de la formation par rapport à la rémunération totale

2,18% 1,57%

Formation de plus en plus accessible par Internet à moindre coût. Les formations par Internet ont lieu, alors qu'avant il était difficile d'atteindre le minimum requis de participants pour que la formation ait lieu en salle.

Effort de formation par employé

12,7 hres 11,7 hres

Formation de plus en plus accessible par Internet à moindre coût. Moins de temps pour le déplacement.

TAXES MUNICIPALES

**INFOS : DATE À VENIR POUR LE PAIEMENT DES TAXES :
20 SEPTEMBRE 2015.**

NOTE : Si vous faites affaire avec une institution financière, n'oubliez pas de lui faire parvenir une copie de votre compte de taxes afin qu'elle puisse effectuer le paiement de vos taxes.

Vous avez la possibilité de payer par chèque, en argent, par la Caisse populaire Desjardins ou par le biais d'Internet.

Si vous avez déménagé ou prévoyez le faire, veuillez, s'il vous plaît, en informer la municipalité en joignant à votre paiement votre nouvelle adresse. De plus, n'oubliez pas d'aviser le bureau de poste afin que vous puissiez obtenir votre courrier.

FAMILLES MARIN ET LAROCHELLE

Les familles Marin et Larochelle remercient toute l'équipe, les bénévoles et la municipalité pour leur excellent travail dans l'organisation de la marche de la SLA. Un Merci spécial à Lyne Vignola d'avoir eu l'idée de réaliser cette journée pour Diane, ma conjointe, et pour tous ceux qui ont cette maladie. Encore merci à tous les participants, vous avez été d'un très grand soutien.

Jocelyn Marin

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT

La Société de développement de Pointe-aux-Outardes vous informe que des terrains situés à l'entrée du secteur Les Buissons sont présentement à vendre.

Vous avez le dessein de construire une résidence, alors communiquez avec nous au 418 567-2203, nous vous donnerons les renseignements nécessaires pour la réalisation de votre projet.

SERVICE DES LOISIRS

Bonjour à tous,

Maintenant que l'été est à nos portes, il est temps de faire bouger nos jeunes à notre camp de jour. Depuis le 29 juin, pas moins de 30 jeunes de notre municipalité se sont inscrits. Plusieurs activités super trippantes ont été organisées par nos animatrices afin de les faire bouger et crier le plus possible. Une chose est sûre, les enfants étaient contents de se retrouver !!

Le mercredi 3 juin se tenait pour la première fois, la journée des contraventions positives organisée par le Mouvement de la courtoisie au volant ainsi que le comité de la Politique familiale/MADA de Pointe-aux-Outardes. Nous avons donné 200 \$ de bons d'essence à ceux et celles qui respectaient les limites de vitesse en zone scolaire dans notre municipalité. Nous aimerions remercier toutes les personnes qui ont été arrêtées lors de la journée des contraventions positives ainsi que les personnes bénévoles qui ont rendu cette activité un franc succès.

J'aimerais aussi remercier toutes les personnes (parents, grands-parents et enfants) qui participent à nos activités. Le soccer, le yoga et la course à pied sont un grand succès cet été. Plus on participe, plus il y aura des activités et en prime, vous serez en meilleur santé! Merci !

N'oubliez pas que le centre des loisirs fermera ses portes le 20 juillet afin de se refaire une beauté. Par le fait même, le camp de jour déménagera à la maison des jeunes pour le restant de l'été. J'aimerais d'ailleurs remercier l'équipe de la maison des jeunes qui n'ont pas hésité à nous prêter leurs locaux pour notre camp de jour. Nos enfants auront une place super près des parcs comme au centre des loisirs. Merci gang !

Le 25 juillet se tiendra une toute **nouvelle animation familiale**. Hé oui ! Durant toute la journée, pleins d'activités auront lieu **au Parc Nature**. En matinée, le parc organisera des activités pour toute la famille. Par la suite, une plage musicale se tiendra près du bateau pirate où les familles pourront pique-niquer et danser sur le sable au son de la musique.



Dans l'après-midi, la musique continuera et des **activités seront organisées** entre autres par la **nouvelle escouade des plages** de la Corporation touristique de la péninsule. Et pour finir cette journée, pour toute la famille, il y aura **présentation d'une pièce de théâtre en plein air dont le titre est « Au pied de la lettre, sur les traces de Timothée Auclair » présentée par le Théâtre Témoin**. Vous n'aurez qu'à apporter votre chaise et vos rafraichissements. Toutes les activités seront gratuites pour les résidents de Pointe-aux-Outardes. C'est un cadeau de votre comité de Politique familiale/MADA, du Parc Nature de Pointe-aux-Outardes et du service des Loisirs et Culture.

Et finalement, le **service des loisirs** est à la **recherche d'une personne à la retraite** ayant des connaissances avancées sur l'utilisation d'un ordinateur et ayant une expérience en présentation de contenu devant public. Cette personne **donnerait des cours d'initiation à l'ordinateur aux personnes âgées** et serait rémunérée. Il y aurait possibilité de deux (2) cours/semaine, s'il y a assez d'inscriptions. Si vous êtes intéressés, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à la municipalité ou contacter M. Carl Gravel au 418-567-2203. Merci !



TRAVAUX PUBLICS



LUMIÈRES DE RUE

Après avoir été en soumission sur invitation pour la fourniture et l'installation de nouveaux luminaires de rue, l'entrepreneur qui a été retenu est la compagnie V.A.R. inc.

Présentement, la compagnie est en train de procéder aux nouvelles installations. Alors, vous verrez circuler pendant un certain temps leurs camions. Alors, soyez prudents. Merci !

HORAIRE D'ARROSAGE

Voici l'horaire estival allant du 1^{er} juin au 15 octobre, selon lequel vous aurez droit d'arroser et de **procéder au nettoyage de vos voitures**, soit : **entre 18 h et 22 h**, soit :

SECTEUR POINTE-AUX-OUTARDES	
LUNDI	Du 595 au 632 chemin Principal
MARDI	Du 1 au 163 rue Labrie
MERCREDI	Du 164 au 227 rue Labrie
JEUDI	Du 228 au 258 rue Labrie et rue David
VENDREDI	Du 259 au 390 rue Labrie

SECTEUR LES BUISSONS	
LUNDI	Du 39 au 139-A chemin Principal
MARDI	Du 140 au 200 chemin Principal et rues Bélanger, de la Source, Finn, Outardes, Dallaire, Chevalier et Tremblay
MERCREDI	Du 201 au 301 chemin Principal et rue Gagné
JEUDI	Du 302 au 334 chemin Principal et rues Saint-Laurent, des Bouleaux, Harvey et du Moulin
 VENDREDI	Du 341 au 493 chemin Principal et rues Bilodeau, Radisson, du Coteau, Boisjoli, Olympique, Albert et Gaston

◆ **ARROSAGE - BOYAU À LA MAIN**

Le conseil municipal revient avec la même formule, soit celle d'assouplir son règlement d'arrosage afin d'accommoder certains citoyens par rapport à l'horaire établi.

La municipalité assouplit le règlement en autorisant l'arrosage d'arbustes, de fleurs et le nettoyage des voitures en dehors de l'horaire d'arrosage obligatoire mais seulement avec le boyau à la main.



Pour ceux qui ne respecteront pas l'horaire prévu, des sanctions seront prises et ce, sans préavis. Pour toute personne physique qui contrevient au présent règlement 2002-99 commet une infraction et est passible, pour toute infraction ou récidive, d'une amende de 100 \$. Nous demandons donc la collaboration des citoyens afin d'en aviser la municipalité.

Nous demandons également à tous ceux possédant un puits de nous en informer. La municipalité vous identifiera de façon à ce que vous ne receviez pas d'amende de la part de la municipalité ou de la Sûreté du Québec. Vos puits seront également vérifiés.



Également, ceux qui prévoient faire le remplissage d'une piscine ou ensemençer/réensemencer une nouvelle pelouse ou afin de la réparer, veuillez nous appeler au numéro 567-2203, nous préverons une période à cet effet.

Vous pouvez aussi consulter le site Internet : http://www2.ville.montreal.qc.ca/jardin/info_verte/pelouse_ecologique/ensemencement.htm le Guide écologique d'entretien de la pelouse. Il vous donne des renseignements sur la tonte, l'arrosage, l'ensemencement, les pelouses clairsemées et autres.

Selon la réglementation municipale sur l'eau potable, il est mentionné au : **Chapitre III Période d'interdiction totale**

Article 7 : Interdiction totale

Même si l'utilisation de l'eau potable est permise ou restreinte en vertu du présent règlement, lorsque survient une sécheresse ou à l'occasion de bris majeurs à un élément ou à des éléments du réseau d'aqueduc ou encore lors de situations d'urgence ayant un impact sur l'alimentation, la disponibilité ou la distribution de l'eau potable, le maire ou l'autorité compétente sont autorisés à décréter une interdiction totale d'utiliser l'eau potable du réseau municipal d'aqueduc pour d'autres fins que celles de consommation et d'hygiène corporelle.

L'interdiction est applicable à l'ensemble du territoire de la municipalité ou seulement à une partie de celui-ci si les circonstances l'exigent.



INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Si vous prévoyez faire des rénovations ou autres, vous aurez besoin, par conséquent, d'un permis. Prévoir un délai puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour émettre le permis.

RAPPEL : Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Les mardis et jeudis sont réservés pour ceux qui désirent recevoir de l'information concernant les travaux que vous voulez faire ;
- Nom, adresse, lieu des travaux et no de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui fait les travaux ?
- Quand débuteront les travaux ?

S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous. Merci de votre bonne collaboration.

UN SIMPLE RAPPEL : Vous avez fait une demande de permis pour vos travaux, n'oubliez pas de venir le chercher à la municipalité.

POMPIERS VOLONTAIRES DE POINTE-AUX-OUTARDES

BRIGADE DE POMPIERS VOLONTAIRES



En cas d'urgence, composez le 9-1-1.

Recrutement de pompiers volontaires

Si vous désirez faire partie de la brigade de pompiers volontaires, faite-nous parvenir votre demande par courrier et nous communiquerons avec vous. Nous avons toujours besoin de personnes qui veulent s'engager et aider les autres.

Richard Dallaire, chef pompier

Ramonage de cheminées : N'oubliez pas que les brosses pour le ramonage de la cheminée sont disponibles à la municipalité. Il suffit d'appeler au ☎ 418 567-2203.



SOPFEU : À leur demande, tout citoyen désirant faire un feu de branches, broussailles ou autres, doit en obtenir l'autorisation et en faire la demande auprès du chef pompier, Richard Dallaire, du Service Incendie de Pointe-aux-Outardes et ce, à n'importe quelle période de l'année. Ainsi, s'il y a propagation, le feu sera localisé rapidement.

CLUB DE L'ÂGE D'OR



Le Club de la FADOQ de Pointe-aux-Outardes remercie tous les bénévoles et la population pour votre implication et participation lors de nos déjeuners au cours de l'année.

Nous faisons relâche pour l'été et serons de retour cet automne.

C'est un rendez-vous et MERCI à vous tous !

CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE MANICOUAGAN

Centre de santé et de services sociaux
de Manicouagan

Veillez prendre note que *pour le renouvellement de votre carte d'assurance-maladie, vous devez vous présenter avec deux pièces d'identité, votre formulaire de renouvellement et la photo exigée.*

HORAIRE DU SERVICE

- ◆ **Pointe-aux-Outardes (471, chemin Principal)**
 - Prise de sang et soins infirmiers
- Tous les mardis de 8 h 15 à 9 h 45**

Pour prendre rendez-vous pour une prise de sang, vous devez téléphoner au numéro **567-2274** et laisser votre nom et no de tél., ou encore vous présenter à la réception du CLSC de Chute-aux-Outardes, **du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.**



MARCHE POUR LA SLA (SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE)

Tout un succès!



Dimanche le 7 juin, s'est tenue au centre des loisirs, la première marche de la SLA à Pointe-aux-Outardes. Plus de 250 personnes ont participé à la marche et au plus fort de l'événement, 350 personnes étaient présentes. La sclérose latérale amyotrophique est une maladie neurodégénérative qui peut frapper n'importe qui : 90

% des cas au hasard et 10 % sont des cas d'hérédité. Finalement, après que toutes les sommes ont été comptabilisées, nous avons recueilli 13 700 \$. Celles-ci vont permettre à la Société de la SLA de faire connaître la maladie, 40 % des fonds amassés serviront à financer des projets de recherche et 60 % serviront à soutenir les familles dans leur quotidien en leur offrant des services.

Cette marche a été dédiée à la mémoire de Mme Diane Larochelle qui nous a quittés mardi, le 2 juin, ainsi qu'à toutes les personnes qui sont touchées par la SLA telle Mme Hélène Cantin, qui nous a honorés de sa présence. En l'honneur de Diane Larochelle, nous avons procédé, juste



avant la coupure du ruban, à un envol de ballons. Ce geste symbolique était également dédié à toutes les familles touchées par la maladie, ainsi qu'à toutes les personnes que l'on aime et qui nous ont quittées.



- Un merci tout spécial à notre **président d'honneur, M. Mario Bélanger, directeur de Résolu, produits forestiers**, pour sa générosité et surtout pour sa grande disponibilité.

- Merci à tous les **participants** qui ont permis d'amasser des fonds et d'avoir sensibilisé leur entourage à la maladie.
- Merci également à nos **partenaires et commanditaires**, sans eux la réalisation de cette journée n'aurait pas été possible. Finalement, nous voulons remercier, Herman-Carl Gravel, maître de cérémonie, ainsi qu'à tous nos nombreux et généreux **bénévoles**, sans vous, nous n'aurions pu faire de cet événement, un franc succès.





Le comité organisateur : Lyne Vignola, Louise Maltais, Josée Tremblay, Guylaine Chouinard, Nicole Fournier, Danielle Gagnon-St-Laurent.



TOURISME – PÉNINSULE MANICOUAGAN

L'escouade des plages

L'escouade des plages se veut une équipe mobile qui ira à la rencontre de la population régionale et des visiteurs de façon proactive dans différents lieux touristiques/haltes et lieux publics du territoire de la Péninsule. Cette formule dynamique permet d'établir une animation dynamique créant ainsi une expérience mémorable, aux résidents de redécouvrir leur région et aux touristes de mieux la découvrir et de connaître sa biodiversité sous toutes ses facettes.

En plus de sensibiliser les gens à adopter des gestes écoresponsables aux plages et endroits



publics, ils animeront les bibliothèques des plages; même principe que nous retrouvons au sein des bibliothèques municipales. De plus, avec l'attribution d'aire marine protégée, il va de soi de l'importance de conscientiser les visiteurs sur le respect de l'environnement en vue d'adopter un comportement responsable en dotant la région d'une image de développement durable. La biblio en est une bonne excuse.

Trois (3) rôles :

a) Animation : Dans le cadre du projet du réseau des bibliothèques des plages, nous désirons créer une programmation d'activités familiales de plage et plein air. Un peu à l'image des activités de



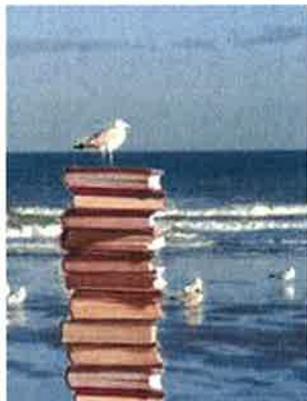
lecture et culturelles à même nos bibliothèques municipales, mais en plein air. L'escouade des plages parcourront sites et lieux publics (Plages Chouinard, Pointe-Paradis, Baie Saint-Ludger, Vieux quai, quai de Ragueneau, sentier rustique, parcs et aux événements qui se déroulent

sur le territoire) munis d'un sac rempli de jeux divers afin d'animer petits et grands.

b) Sensibilisation à l'environnement, gestes écoresponsables et éducation à la biodiversité : Sensibiliser les gens à adopter des gestes écoresponsables. De plus, avec l'attribution d'aire marine protégée, il va de soi de l'importance de conscientiser les visiteurs sur le respect de l'environnement en vue d'adopter un comportement responsable en dotant la région d'une image de développement durable.

c) Information touristique mobile : Nous souhaitons désormais amener l'information touristique où les visiteurs se trouvent. Des conseillers en séjours mobiles en saison.

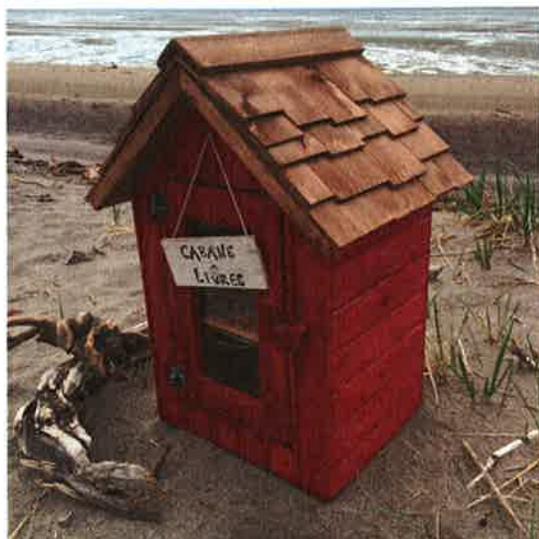
Un réseau de bibliothèques des plages : NOUVEAUTE 2015



Lire à la plage, un concept tendance! Amener la culture au bord de l'eau; l'un des petits plaisirs estivaux auxquels personnes ne résistent. Plus besoin d'amener ses propres livres, des bibliothèques en proposent à même le sable. De quoi s'échapper à moindre frais. Une

bibliothèque libre-service permet aux utilisateurs de la plage qui désirent s'adonner à la lecture de le faire sans dépenser le moindre sou. **La seule condition**, c'est de **ramener le livre après l'avoir lu**. De petites

«cabanes d'oiseaux à livres» seront installées à même les affiches de la route des plages où se trouvent les plages, sur le territoire de la Péninsule.



Points de service où nous retrouvons une bibliothèque dans la péninsule Manicouagan

- | | |
|---------------------------|---|
| - Plage Chouinard | Municipalité de Pointe-Lebel |
| - Plage Pointe Paradis | Municipalité de Pointe-Lebel |
| - Plage Baie Saint-Ludger | Municipalité de Pointe-aux-Outardes |
| - Plage du Vieux quai | Municipalité de Pointe-aux-Outardes |
| - Quai de Ragueneau | Municipalité de Ragueneau |
| - BAT | Municipalité de Ragueneau |
| - Parc Rustique | Municipalité de Chute-aux-Outardes, rue du Parc |



EXPOSITIONS EXTÉRIEURES : Oeuvres originales «l'art dans la nature»!

La Municipalité de Ragueneau et la Corporation de développement touristique de la péninsule Manicouagan (CDTRPM) ont développé un projet₁₈

artistique destiné à une exposition extérieure «art et nature» que nous installerons sur le site du bureau d'accueil touristique.

Peintures sur laminés et sculptures, tous avec un lien entre la nature et la Péninsule, seront en vedettes au bureau d'accueil touristique de Ragueneau. Les artistes qui participeront à cette première grande édition : Gilles Létourneau, Jacques Maltais, Gilbert Dupont ainsi que Églantine Thibault.

Venez faire votre tour et découvrir les 4 artistes qui exposeront leurs œuvres sur le site du bureau d'accueil touristique de Ragueneau cet été !



NOUVEAUTÉ au bureau d'accueil de Ragueneau
ICI, Trouve ton panorama!

Prends-toi en photo et partage-la avec nous sur Facebook, sur la page de Péninsule Manicouagan. Une mosaïque sera conçue avec toutes les photos partagées sur notre page et sera affichée à l'extérieur!



SOYEZ créatif et original, entre amis et en famille!

Du nouveau au bureau d'accueil touristique de Ragueneau :

Un bureau d'expériences touristiques



Vous êtes invités à venir vivre l'expérience du grain de sable. Le bureau d'accueil touristique de la Péninsule est devenu un bureau d'expériences touristiques sous la thématique de la route des plages.

Cette année, notre grain de sable fait encore du chemin :

- Personnalisation de l'approche client
- Interprétation du grain de sable
- Jardin de sable extérieur
- Devenez détective des plages
- Référencement de plage en plage

Nous proposons une **interprétation du grain de sable**; 14 panneaux d'interprétation sont disposés pour en apprendre davantage sur sa formation, sa composition ainsi que ses particularités. Aussi, au bureau d'accueil, nous offrons la possibilité **d'observer le sable provenant des plages s'étendant sur le territoire de la Manicouagan**, puis quelques-unes de la région de Duplessis. **En tout, plus de 20 plages sont représentées avec photos et sable.** Il est aussi possible de faire l'expérience avec le sable magnétique provenant de la région. De plus, **jardin de sable extérieur, observation des grains de sable sous microscope et jeux « devenez des détectives des plages »**, toutes ces nouveautés ont bonifié le service d'accueil et ont apporté un projet de développement que les visiteurs et la population régionale se sont appropriés, tout en créant une rétention de notre clientèle.

Pour savoir quoi faire et tout ce qui se passe,
amène tes amis, ta famille et viens nous visiter!

Pour une idée-cadeau ou pour un souvenir, viens découvrir la boutique « L'artisan d'ici », tu seras charmé par toute la variété des œuvres de nos artisans.

Bienvenue sur la route des plages!

Bureau d'accueil touristique de Ragueneau

Le bureau d'accueil touristique (BAT) de Ragueneau, géré par la Corporation de développement récréotouristique de la péninsule Manicouagan (CDRTPM), est un organisme sans but lucratif. L'organisme est né de la solidarité des quatre municipalités qui forment la Péninsule : Ragueneau, Chute-aux-Outardes, Pointe-aux-Outardes et Pointe-Lebel. Il fait partie du réseau d'accueil de la Manicouagan et de Duplessis (maintenant nommé Tourisme Côte-Nord Manicouagan). Il est géré et supervisé par Tourisme Péninsule Manicouagan.



Opération : du 22 juin au 1^{er} septembre 2015

Ouverture : 10 h à 18 h

Adresse du BAT: 595, Route 138, Ragueneau (Québec) G0H 1S0

Téléphone : 418 567-8912

www.peninsulemanicouagan.qc.ca

info@peninsulemanicouagan.qc.ca

Services offerts au BAT :

- **Bureau d'information touristique**

- Interprétation du grain de sable (14 panneaux)
- Jardin de sable extérieur et jeux de sable magnétique
- Exposition de sable de la Côte-Nord
- Vente de vire-vent et de cerfs-volants
- Boutique du terroir et des artisans d'ici
- Observation du grain de sable sous microscope
- Prêt de lunette d'approche pour l'observation du phoque gris et des oiseaux



- **Halte touristique**

- Les VR peuvent s'y stationner pour la nuit
- Camping/halte pour les vélos (de courte durée)
- Interdiction de faire des feux à l'extérieur
- Tables de pique-nique
- Salles de bain 24 h
- Station de vidange pour VR
- Eau potable
- Observation du phoque gris et du phoque commun

***VOUS AVEZ REÇU
DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES,
LE CALENDRIER 2015 !!***

**Pour les nouveaux arrivants ou pour ceux qui l'ont perdu,
nous en avons quelques exemplaires à la municipalité.**



JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOUT

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Mardis : Ordures

Vendredis : Recyclage

Lieu d'enfouissement/Écocentre fermé : 1^{er} juillet

Pour des infos : Veuillez appeler à la Régie au 418 589-4557.

Dessins à colorier







N'oubliez pas le Kite Fest 2015 au Parc nature de Pointe-aux-Outardes du 31 juillet au 2 août.



Encore cette année, le comité organisateur a préparé une panoplie d'activités pour tout le monde.

Cette année, les journées auront des thèmes.

Le vendredi sera la journée des défis sportifs. Les défis seront autant pour les petits que pour les grands. Ça risque d'être très drôle !!

Le samedi, la fête familiale du vent revient. Plein d'activités pour tous avec animation et la bonne humeur.

Le dimanche, sous le thème de « On s'amuse à la plage », se tiendra encore d'autres activités en collaboration avec l'escouade des plages et le Parc Nature. On espère vous rencontrer sur place, venez en grand nombre !